

Séance du mardi 13 avril 2021

Date de la convocation : 07/04/2021

Membres en exercice : 35

L'an deux mille vingt-et-un et le treize avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Présents : 29

Votants : 31

Pour : 31

Abstention : 0

Contre : 0

Présents : Jean-Louis ALLE, Franck BACHELARD, Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, Céline DELMAS, Bruno DURAND, Gisèle GERBAL, Arnaud GIBELIN, Francis GIBERT, Louis GIBERT, Claire HELARY, Jacqueline LIZZANA, Didier MATHIEU, Jean-Paul MEYNIER, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, Patrice SAINT-LEGER, Julien TUFFERY, Cécile VIGNOBUOL

Représentés : Maxime ATGER, Jean-Luc GOAREGUER, Patrice MONTEIL, Murielle TEISSEDE, Didier VIGOUROUX

Excusés : André THEROND

Absents :

Secrétaire de séance : Christian PASCON

DE_2021_012 - Objet : DEMANDE DE SUBVENTION 2021 DE L'ASSOCIATION LA FÉE DÉSIRÉE

Le Président fait part à l'assemblée de la demande de subvention de la part de l'association "La Fée Désirée", gestionnaire de la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) de Grandrieu.

Après délibéré, et à l'unanimité, le conseil communautaire décide :

- D'attribuer une subvention de 6 800 € à l'association la Fée Désirée de Grandrieu pour l'année 2021
- De procéder au versement de cette subvention
- D'autoriser le Président à signer tous documents afférents à cette affaire

Pour cette délibération, les délégués GALTIER Guy, MARTINEZ José, SYLVAIN Pierre-Emile, ne prennent part ni aux débats ni au vote.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Le Président,
Francis SAINT-LEGER

